



## SITUATION METEOROLOGIQUE: Précipitations faibles à modérées, voire fortes par endroit sur la majeure partie de la bande agricole

### Situation pluviométrique

La troisième décennie du mois de juillet 2024 a enregistré des précipitations faibles à modérées voire forte par endroit. En effet, des pluies de plus 70 mm en un jour ont été enregistrées dans certaines localités, des régions de Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri, et Zinder. Les plus intenses ont été observées à Dogoual Tsamia (Zinder), 112 mm et à Kasko Peulh (Dosso), 100 mm.

Le cumul pluviométrique décennaire (Fig. 1) a varié entre 9,6 mm à Ouallam et 163,2 mm à Illela, tandis que le cumul saisonnier (Fig. 2) oscille entre 53,9 mm à Tahoua et 296,9 mm à Dioundou (Gaya) dans la région de Dosso.

Comparé à celui de l'année passée (Fig.3). et à la normale 1991-2020 (Fig. 4), ce cumul est excédentaire sur les postes suivis. Cependant des déficits assez remarquables ont été identifiés notamment à Bougozaoua (Aguié) -105,5 mm et Matankari (Dogondoutchi), -92,2 mm au cours de cette même période.

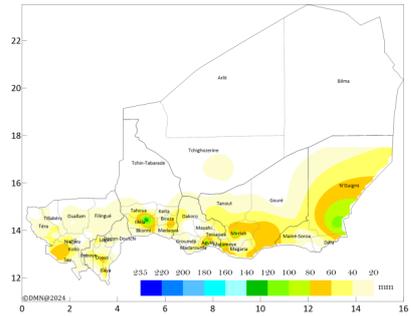


Fig1 : Cumul pluviométrique de la 1<sup>ère</sup> décennie de juillet 2024

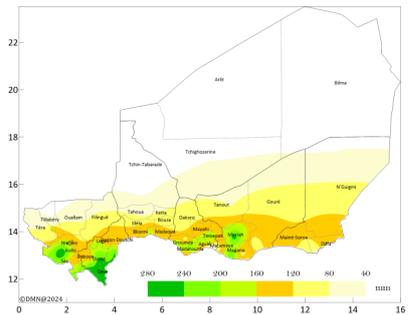


Fig2 : Cumul pluviométrique saisonnier au 10 juillet 2024

## SITUATION AGRICOLE : Poursuite des opérations de semis de mil au niveau de plusieurs villages agricoles du pays

Les cumuls pluviométriques décennaires sont relativement élevés. Les postes suivis présentent une bonne répartition spatio-temporelle. A la faveur de ces précipitations abondantes enregistrées au cours de cette 1<sup>ère</sup> décennie de juillet, la couverture des semis a été effective au niveau de plusieurs localités de la zone agricole du pays. Le développement végétatif des cultures s'améliore avec des stades avancés de début floraison observé pour le mil et épiaison pour le sorgho. Quelques cas d'inondation de champs de cultures ont été signalés mais aussi de rupture prolongée de pluie

Sur les marchés, les prix des produits agricoles affichent des hausses par rapport à la décennie précédente et à la même décennie de l'année 2023. (Suite, lire page 3)

### Sommaire :

- *Pluies faibles à modérées avec quelques fortes par endroit*
- *Situation hydrologique nettement améliorée*
- *Semis effectifs sur plusieurs localités de la zone agricole*
- *Situation phytosanitaire caractérisée par une faible pression parasitaire*
- *Amélioration progressive de la situation pastorale.*
- *Situation zoonositaire calme*
- *Termes d'échange toujours en défaveur de l'éleveur.*

Situation agrométéorologique	P. 1&2
Situation hydrologique	P. 2
Situation des cultures	P. 3
Situation phytosanitaire	P. 3
Situation alimentaire	P. 3
Situation pastorale	P. 3 .4& 5

## SITUATION METEOROLOGIQUE (suite)

### Situation agrométéorologique :

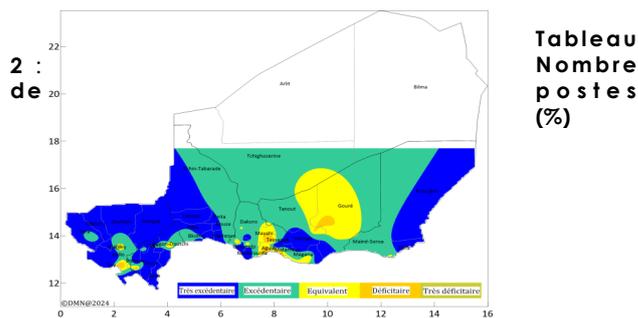
Cette première décade du mois de juillet 2024 a aussi été marquée par une baisse relative des paramètres liés aux phénomènes aérodynamiques (indicateurs des vents), hydrométéorologiques (indicateurs d'évaporation) et thermiques (indicateurs de température) en moyenne sur toutes les régions sauf à Agadez, Diffa, Niamey et Zinder où certains de ces derniers connaissent une légère hausse (**tableau 1**).

Régions	Aérodynamiques	Hydrométéorologiques	Thermiques
Agadez	0,9	1,3	-1,3
Diffa	0,3	0,8	-1,5
Dosso	-0,1	-3,4	-0,4
Maradi	0,0	-7,0	-1,6
Niamey	-0,3	-2,4	0,2
Tahoua	-0,1	-2,0	-1,5
Tillabéri	-0,7	-2,3	-0,5
Zinder	-4,1	0,9	-1,6

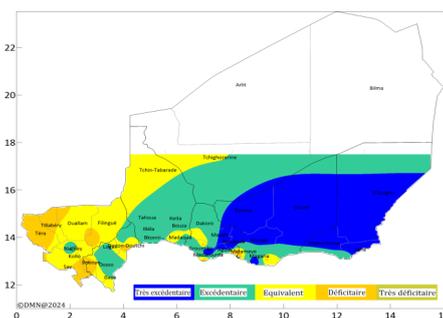
**Tableau 1 : Situation moyenne des phénomènes par région**

Toutes ces conditions ont globalement engendré une augmentation progressive des postes avec plusieurs (2, 3, 4, et 5) jours de pluie. Le **tableau 2** indique ce nombre de postes (en pourcent) avec le nombre de jours de pluie (NBJP) appuyés des maximums de jours successifs secs enregistrés au cours de cette décade comparativement à la précédente.

NBJP	Nombre de postes (%)		
	Au 30 juin	Au 10 juillet	NB max Jours successif secs
0	20,27	0,00	10
1	49,83	39,75	9
2	21,99	36,48	8
3	7,56	17,62	6
4	0,34	5,74	5
5	0,00	0,41	2



**Fig3 : Ecart cumul saisonnier par rapport l'année passée au 10 juillet 2024**



**Fig.4: Ecart cumul saisonnier par rapport la normale 1991-2020 au 10 juillet 2024**

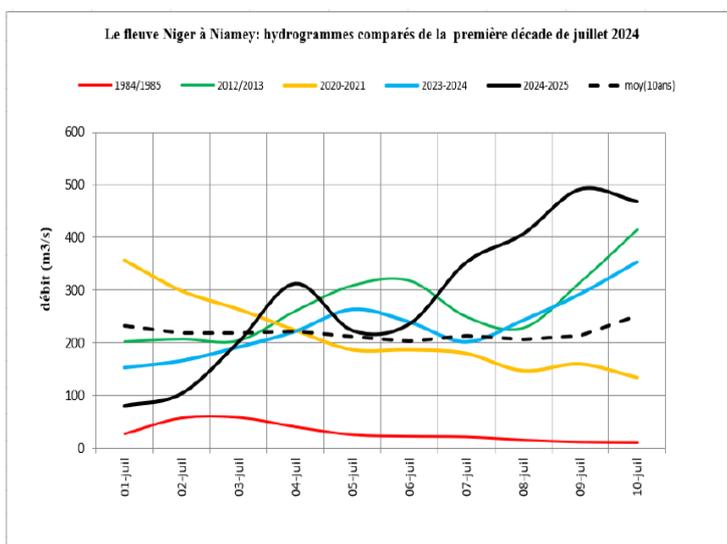
## SITUATION HYDROLOGIQUE : Situation hydrologique nettement améliorée

La situation hydrologique s'est nettement améliorée au Niger au cours de la première décade du mois de juillet 2024. La saison des pluies s'est installée de manière plus effective et les écoulements se sont généralisés dans les principaux bassins qui drainent des volumes d'eau de plus en plus importants.

A l'est du pays, dans le bassin du Lac Tchad, les premiers écoulements de la Komadougou Yobé ont été observés à la station hydrométrique de Bagara (Diffa) le 21 juin 2024 et ils se poursuivent normalement. En 2023, cet événement avait été observé le 13 juin.

Dans le bassin du fleuve Niger, au niveau de la station hydrométrique de Niamey, les pluies enregistrées au cours de cette décade dans la bande sud-ouest du pays et en amont de Niamey, ont engendré des apports qui ont permis de relever les niveaux d'eau dans les cours d'eau.

Les débits moyens journaliers observés à la station de Niamey (au cours de cette décade (**Fig.4**), sont passés de 80 m<sup>3</sup>/s (hauteur d'eau 183 cm) en début de décade le 01 juillet 2024, à 468 m<sup>3</sup>/s (hauteur d'eau 331 cm) en fin de décade le 10 juillet 2024, avec deux ondes de crue observées respectivement le 04 et 09 juillet 2024. Cette dernière, correspond au débit le plus élevé de la décade : soit 491 m<sup>3</sup>/s (hauteur d'eau 337 cm).



**Fig.4 : Hydrogrammes comparés du fleuve Niger à Niamey de la première décade de juillet 2024**

# SITUATION AGRICOLE (suite)

## Situation des cultures

### Situation des semis

Au regard des hauteurs de pluie tombée et leur répartition spatio-temporelle, le taux de couverture des semis a passé de 79% à 95% soit une hausse de 16%. Le nombre de village ayant semé a atteint 13128 villages soit 95%. Comparé à l'année passée à la même période ce sont 12 110 villages qui ont effectué leurs semis humides sur les 13468 villages suivis soit 90%. .

Source:DS/MAG

Tableau n°1 : Situation des semis au 10 juillet 2024

REGIONS	Nombre de villages agricoles	Villages ayant semé en 2024		Villages ayant semé en 2023	
		Nombre	%	Nombre	%
AGADEVZ	274	72	26	13	5
DIFFA	1024	1 002	98	348	46
DOSSO	1 975	1 962	99	1 882	96
MARADI	2 677	2 620	98	2 629	98
TAHOUA	1 992	1 869	94	1 816	92
TILLABERI	2 262	2 072	92	2 041	90
ZINDER	3 556	3 485	98	3 339	94
NIAMEY	46	46	100	42	100
<b>TOTAL NIGER</b>	<b>13 806</b>	<b>13 128</b>	<b>95</b>	<b>12 110</b>	<b>90</b>

### Situation phénologique

Le développement végétatif des principales cultures se présentes comme suit :

**Mil** : Les stades varient de la levée à un début de floraison observée dans le département de Gaya Les stades dominants sont la levée avancée et le tallage observés à travers les régions ;

**Sorgho** : Le stade dominant est la levée et le plus avancé est la nouaison observée dans le département de Magaria.

**Niébé** : Les stades varient de la levée à un début de fructification dans le département de Magaria (région de Zinder)

**Arachide** : les stades varient de la levée à la formation des gynophores observée dans les Départements d'Aguié et Magaria

### Situation phytosanitaire générale

La pression parasitaire est globalement faible, cependant la situation phytosanitaire est caractérisée par un début d'infestation des insectes floricoles (*Dysdercus* sp et *Pachnoda* sp) dans les départements de Dioundiou et de Gaya. Les larves de sautériaux ont été observées sur le mil à la levée avancée dans les départements de Dogondoutchi et de Filingué ( Tondikandia sur 100 ha de mil) et la chenille poilue (*Amsacta moloneyi*) sur le niébé et le sésame en croissance dans les départements de Gazaoua et Aguié. Des attaques de criocères, cicadelles et chenilles ont été déclarées sur 325 ha dont 95 ha traités sur le mil, le sorgho, le niébé et le sésame du stade levée à la montaison et ramification au niveau de 23 villages des Communes de Dogo Dogo, Dungass ; enfin les cicadelles ont également été observées dans le département de Gazaoua sur le mil et le sorgho au stade tallage.

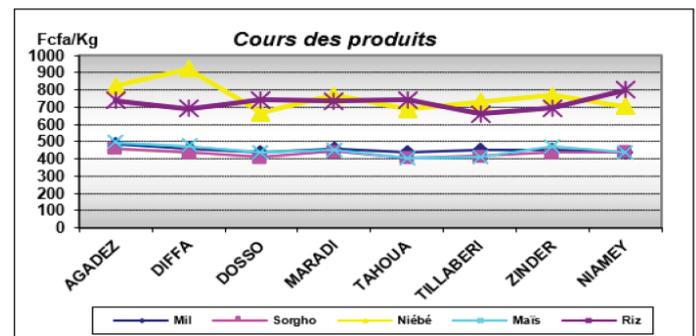
### Situation des prix des denrées alimentaires

des prix des denrées alimentaires sur les marchés présente des légères hausses comparées à la décade précédente. Cependant comparés à la même période de l'année 2023, les hausses sont plus importantes pour tous les produits agricoles. Les niveaux des prix du niébé sont les plus élevés.

Tableau n°2 : Cours des produits (F/kg)

Source:DS/MAG

REGIONS	Mil en F/Kg	Sorgho en F/Kg	Maïs en F/Kg	Riz en F/Kg	Niébé en F/Kg
AGADEVZ	486	455	494	739	821
DIFFA	456	436	474	691	919
DOSSO	437	408	440	741	670
MARADI	458	442	448	733	771
TAHOUA	439	405	406	741	686
TILLABERI	452	417	412	660	729
ZINDER	454	436	471	693	767
NIAMEY	440	440	440	800	700
Moyenne décade	453	430	448	725	758
Moyenne décade précédente	424	411	433	712	702
Moyenne même décade 2023	310	287	301	505	414
Variation par rapport à la décade précédente (%)	7	5	3	2	8
Variation par rapport à la même décade en 2023(%)	46	50	49	44	83



## Phénomènes exceptionnels

Les phénomènes exceptionnels observés au cours de la 1ère décade du mois de Juillet sont : les inondations sur le mil à la levée dans deux villages de Ouallam ( Dabarey et Garbey malo koira) et dans les localités de Falwel, Garankedey, Gorou Bankassam ; les vents violents dans le département de Banibangou et Tanout ; des séquences sèches de plus de 2 semaines ayant touché 17 localités du département de Gothèye et 13 localités du département de Dogondoutchi.

## SITUATION PASTORALE

La situation pastorale dans son ensemble est marquée à la première décade de juillet 2024 par un retour des précipitations sur l'ensemble du Pays. Il est observé une tendance d'amélioration du couvert végétal et de l'état nutritionnel des animaux. Il est constaté en plus, un début de remontée des éleveurs des zones agricoles et agropastorales vers les zones pastorales. En dehors de Niamey, les termes d'échange restent encore défavorables aux éleveurs.

Suite page 4

---

## SITUATION PASTORALE (suite)

---

La situation pastorale à la date de 4 juillet 2024 est caractérisée par l'apparition de jeunes herbacées au niveau de plusieurs localités suite aux précipitations enregistrées. Ces pluies sont accompagnées de vents et de suspensions de poussière dans la région d'Agadez, des vents violents, de la chaleur ardente et des séquences sèches dans le département d'Abala, région de Tillabéri.

Au niveau des zones arrosées le pâturage présente un aspect hétérogène avec des stades phénologiques dominants variant de la levée à la levée avancée par endroit. Cette période est critique aux éleveurs et leurs animaux car la paille résiduelle est quasi inexistante et le pâturage vert n'est pas accessible aux gros ruminants.

### 1. Pâturage

La situation des pâturages s'est améliorée en cette période où il est observé une régénération du pâturage ligneux, du **Panicum turgidum** et des jeunes pousses (au ras du sol) des herbacées dans plusieurs zones. Néanmoins, on constate dans certaines localités peu ou pas arrosées, une dégradation continue des poches de pâturage et un début de dessèchement de jeunes pousses. Les stades phénologiques varient d'une zone à l'autre. Pour les herbacées, ils varient de la levée dans la plupart des zones à la levée avancée au niveau des localités précédemment arrosées.

L'alimentation du cheptel se fait essentiellement à partir des reliquats de résidus agricoles stockés, paille de brousse, les aliments complémentaires pour bétail, les rejets des ligneux, paille de riz et par endroit de l'herbe verte issue des fragiles tapis herbacés

#### • En zone pastorale

La situation pastorale est caractérisée par la poursuite du développement des jeunes pousses des herbacées et légumineuses et d'une importante régénération des ligneux. Cependant, l'installation de la campagne bien que progressive n'est pas uniforme dans certaines localités

#### • En zone agricole

Dans la région de Dosso, certains parcours sont déjà colonisés par des espèces peu ou pas appréciées par les animaux comme *Sida cordifolia*.

A Niamey, la commercialisation des fourrages pendant cette période transitoire entre saisons sèche et humide est très développée et crée des emplois pour les jeunes.

Dans la région de Tillabéri, la situation des pâturages reste préoccupante malgré l'installation progressive de la campagne. La paille résiduelle n'existe pratiquement plus sur les parcours naturels.

### 2. Complémentation alimentaire

Au cours de la troisième décade de juin, certaines catégories des animaux sont complétées par les sous-produits agro-industriels (son de blé et aliments composés), c'est le cas des vaches allaitantes et gestantes, les animaux d'embouche et les animaux en réforme. Les aliments pour bétail mis en place par l'Etat et ses partenaires (29.005 tonnes) et d'autres aliments comme le son de mil et les coques de niébé, la vente de luzerne à prix modéré ont contribué significativement à alléger les souffrances des éleveurs vulnérables

### 3. Abreuvement des animaux

L'abreuvement des animaux s'effectue sans grande difficulté au niveau des points d'eau de surface suite aux précipitations enregistrées et des autres points d'eau d'abreuvement. On note en la reprise de l'écoulement du cours d'eau de la Komadougou sur toute sa zone de traversée. Cependant, tout comme dans la décade précédente, dans la région d'Agadez, à Aderbissinat, l'abreuvement est rendu difficile ces derniers temps du fait de l'arrivée massive des transhumants avec leurs troupeaux. Les éleveurs sont obligés d'abreuver à tour de rôle et à des heures tardives pendant la nuit.

### 4. Mouvements et concentration des animaux

A la première décade de juillet 2024, les mouvements et concentrations sont diversifiés selon les régions. Il est constaté un début de remontée des éleveurs des zones agricoles et agropastorales vers les zones pastorales.

#### **Agadez :**

Tout comme à la décade précédente, les mouvements restent stables, les animaux tournent autour des terroirs d'attache. Néanmoins, peuvent être observés des mouvements inter communaux à la quête de l'eau et du pâturage. A Aderbissinat, il est à signaler l'arrivée massive des transhumants avec leurs troupeaux en provenance des communes de Tchirozérine, Ingall, Dabaga, Arlit, Tanout, Belbedji, Tamaya et Gadabedji et se sont installés dans les bandes Sud, Ouest et Est du département où le pâturage est accessible à toutes les catégories d'animaux.

#### **Diffa :**

La majorité des éleveurs sont fixés dans leurs terroirs d'attache ou d'accueil et des poches de productions de jeunes pousses. Certains éleveurs sont concentrés dans les zones frontalières avec Tesker et Gouré.

#### **Dosso :**

On observe un mouvement du Sud vers le Nord des moutons Oudah dans les départements de Dioundiou, Loga, Boboye sud Dosso.

Les animaux sont concentrés aussi au Sud de la région de Dosso, dans les aires de pâturage PK10, dans les forêts classées (département de Gaya), au Sud du département de Falmey (dans le parc du W), mais aussi dans la partie Nord du Département de Loga, sur les plateaux de Zigi et Fakara, aux alentours des puits pastoraux (dans le département de Boboye), dans la partie Nord-Ouest de Doutchi et le long des deux frontières (Nigeria et Benin) suite aux difficultés de départ en transhumance et la question sécuritaire.

## Maradi

### • En zone pastorale

Le mouvement se caractérise par un retour timide des éleveurs des zones agricoles et agropastorales à la zone pastorale (Sud-nord) et à l'interne vers les zones d'installation du tapis herbacé surtout pour les éleveurs des petits ruminants. On observe un mouvement Nord-Sud des éleveurs qui fuient la zone d'Akadane où le tapis herbacé est entrain de sécher sous l'effet de la sécheresse de 20 jours. La concentration est plus forte dans les zones pourvues en pâturages et autour de Bermo et des points d'eau dans les zones arrosées d' Effret.

### • En zone agricole :

Le mouvement est interne et se fait intra et inter commune. On constate une remontée d'un grand nombre des éleveurs vers le Nord où on note un début d'amélioration de la situation alimentaire du bétail. Cependant, la remontée en zone pastorale semble timide du fait de la situation alimentaire préoccupante et précaire surtout lors de la remontée des éleveurs. La forte concentration du cheptel est observée autour des points d'eau et des marchés.

### Niamey :

Les lieux de concentration des animaux sont les bordures du fleuve et les mares, les rizières libérées. Une bonne partie des troupeaux de la Région est en transhumance dans la zone pastorale de Tillabéri (Torodi Hamdalaye, Zarmaganda).

### Tahoua :

Les mouvements se généralisent au niveau de tous les départements de la zone agricole avec une grande ampleur mais faible amplitude en attendant une amélioration de la situation pastorale plus au nord. Les zones de concentration d'animaux sont : Le Sud-Est du département de Tchinta, la partie Sud-Ouest, Ouest, Nord et Nord-Ouest du département de Tassara et le Nord et Nord-Est du département d'Abalak.

### Tillabéri :

Les mouvements des animaux sont dictés par la situation sécuritaire et celle des pâturages.

Les éleveurs sont localisés un peu partout dans les zones où la situation sécuritaire semble être plus calme dans la région. C'est aussi leurs zones de concentrations des animaux.

## Zinder :

Les mouvements sont caractérisés par la remontée des éleveurs à partir du Nigeria en direction Sud-Nord et l'arrivée dans les zones Sud et Est Gouré des éleveurs venus de la région de Diffa. En plus, il est observé, une arrivée des éleveurs de Tanout dans la zone Nord de la commune de Alakoss (département de Gouré).

Les concentrations des animaux sont constatées dans les zones où le tapis herbacé est accessible.

## 5. Etat d'embonpoint des animaux

Dans l'ensemble, l'état d'embonpoint et nutritionnel des animaux s'améliore progressivement suite à la disponibilité par endroit des pâturages verts (herbacées et ligneux) et la vente à prix modéré des aliments pour bétails. Il est en général passable pendant cette décade. Cependant, il est de passable à médiocre dans la région de Diffa et la zone pastorale de la région de Tahoua ainsi que dans la région de Tillabéri en fonction du niveau d'installation de la campagne

## 6. Terme de l'échange

Les termes d'échange sont globalement en défaveur de l'éleveur suite à la persistance des prix élevés des céréales sur les marchés locaux. Cependant, ils sont en faveur de l'éleveur dans la région de Niamey avec le rapport des prix - bouc/mil qui est de 1,10 à l'ACNY5 et 1,20 à l'ACNY2.

## 7. Phénomènes exceptionnels

1. La saisie et l'enfouissement de 29 têtes d'ovins abattus suite à une intoxication alimentaire dans le département de Guidan Roumdji région de Maradi ;
2. La mortalité de 192 têtes d'animaux à Chiremene dans la commune urbaine d'Abalak suite à la pluie du 06/07/2024 ;
3. La mortalité de 381 têtes d'ovins suite à une intoxication alimentaire (consommation de de *Crinum ornatum*) à Ma-daoua, région de Tahoua ;
4. La mortalité suite à des fortes pluies accompagnées d'un vent violent de 37 ovins dans la commune de Tanout (village de Makanga) et 1529 petits ruminants, 27 bovins, 12 camelins et 2 équins dans le département de Tesker le 08/07/2024 ;
5. La mortalité de 27 petits ruminants enregistrés à Blabrime dans la commune de N'guigmi suite à la forte pluie tombée dans la zone dans la région de Diffa.

### GRUPE DE TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE (GTP-NIGER)

Chef de file du groupe:  
Direction de la Météorologie  
Nationale du Niger  
BP 218 Niamey (NIGER)

Téléphone : 00 227 20 73 21 60  
Télécopie : 00 227 20 73 38 37  
Messagerie : dmn@intnet.ne

*« La météorologie au service du  
développement et pour la sécurité des  
personnes et des biens »*

Retrouvez-nous sur le web!  
[www.meteo-niger.net](http://www.meteo-niger.net)

#### Participant à l'élaboration de ce Bulletin :

- ❖ CABINET DU PREMIER MINISTRE
  - La Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP)  
BP : 893  
Tel : 20.72.39.53  
Fax : 20.72.34.56
- ❖ MINISTERE DES TRANSPORTS
  - Direction de la Météorologie Nationale : Coordonnateur GTP  
BP : 218  
Tel : 20.73.21.60  
Fax : 20.73.38.37
- ❖ MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
  - Direction de la Statistique (DS)  
BP : 323  
Tel : 20.75.27.72
  - Direction Générale de la Protection des Végétaux (DGPV)  
BP : 323  
Tel : 20.74.25.56 - 20.74.19.83
  - Direction du Développement Pastoral (DDP)  
BP : 1268  
Tel : 20.73.21.47 - 20.73.31.59
- ❖ MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
  - Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE)  
BP : 257  
Tel : 20.72.38.85

Avec la participation de la Gendarmerie Nationale (Ministère de la Défense), FNIS : Radio Présidence (Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation) pour la transmission des données.

